Government of Canada | Gouvernement du Canada

Examen environnemental de projets

Points culminants de la discussion

11e Rassemblement national des gestionnaires des terres

Centre culturel de Kwanlin Dün, Whitehorse

13 septembre, 2018

Canada

Processus d'examen environnemental en bref

- La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* (LCEE 2012) exige que les ministères et organismes fédéraux procèdent à des examens environnementaux pour les projets non désignés réalisés sur des terres fédérales afin de déterminer s'ils sont susceptibles d'avoir des effets négatifs importants
- Toutefois, il revient aux ministères et organismes respectifs de décider de la façon de procéder
- Par conséquent, en collaboration avec les Premières Nations, le Ministère a lancé en avril 2014 son processus d'examen environnemental pour évaluer les projets réalisés sur les terres de réserve
- Après quatre années de mise en œuvre, il est important d'avoir une discussion à propos du processus d'examen environnemental avec les personnes ayant été directement ou indirectement impliquées dans un examen environnemental
- Le 8 février 2018, le gouvernement a présenté un projet de loi qui propose d'abroger la LCEE 2012 et de la remplacer par la *Loi sur l'évaluation d'impact*
- L'exgence d'effectuer un examen environnemental demeure

Sessions de mobilisation régionales

- Les sessions de mobilisation ont eu lieu au printemps 2017 et portaient sur l'efficacité du Processus d'examen environnemental et sur l'identification des priorités et des pratiques exemplaires à propos de l'Initiative de gestion des déchets solides des Premières Nations (3e journée des sessions de mobilisation du PGETR)

- Environ 200 participants représentant plus de 160 Premières Nations ont participé aux discussions qui ont eu lieu à Wendake, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Kelowna et Moncton

- Par l'entremise de l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones, un résumé des sessions a été partagé avec les participants

- Les discussions portaient sur trois thèmes:

1. Processus global des examens environnementaux
2. Renforcement des capacités
3. Mesures d'atténuation et suivi après le projet

Processus d'examen environnemental
Ce que nous avons entendu?
Processus global des examens environnementaux

- Le processus est lourd, long et mal compris et il est recommandé de simplifier le processus ainsi que les outils et formulaires qui l'accompagnent

- Les communautés ont un niveau de confort varié à effectuer un examen environnemental, des défis spécifiques ont été identifiés
  - à savoir où accéder aux informations nécessaires pour réaliser un examen environnemental
  - la disponibilité des informations de base et l'identification des espèces en péril

- Il y a un manque de coordination entre les processus ministériels pouvant entraîner des retards inutiles. Ces retards ont parfois un impact sur la mise en œuvre et les échéanciers des projets / initiatives sur le terrain

Processus d'examen environnemental
Ce que nous avons entendu?
Renforcement des capacités

- La capacité dans les communautés en ce qui concerne les examens environnementaux ou la gestion de l'environnement est limitée
- Le renforcement des capacités locales se traduirait par une dépendance moindre vis-à-vis les consultants, une rétention accrue des connaissances dans la communauté, permettant ainsi aux communautés de développer leurs connaissances de base
- Il y a un besoin d'avoir un spécialiste / agent de l'environnement dans les communautés
- Il y a un besoin de formation générale sur le processus et la gestion environnementale mais aussi concernant la gestion de l'environnement
- Il y a un besoin de formation plus spécialisée sur la cartographie, les sciences de la terre, la législation, la planification / gestion de projet, la collecte et l'analyse de données et les systèmes d'information
- Un financement stable (notant qu'il ne s'agit pas d'un financement par projet) est nécessaire pour renforcer les capacités et conserver l'expertise; il est difficile d'entreprendre un exercice de planification à long terme lorsque la majeure partie du financement est basée sur des projets

Processus d'examen environnemental
Ce que nous avons entendu?
Mesures d'atténuation et suivi après le projet

- Les mesures d'atténuation ne sont pas souvent bien communiquées aux dirigeants et aux membres de la communauté. Une communication accrue offrirait la possibilité d'inclure ces mesures d'atténuation / de suivi dans la planification communautaire

- Le pouvoir de faire appliquer les mesures d'atténuation et les décisions prises à travers les évaluations environnementales est limité

- Une collaboration accrue avec les titulaires de baux et de permis pourrait favoriser la mise en œuvre de mesures d'atténuation

- Les rôles et responsabilités des parties autour de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et du suivi des projets ne sont pas clairs

- L'importance d'allouer des ressources appropriées lors de la planification du projet pour appuyer la mise en œuvre et le suivi des mesures d'atténuation

Processus d'examen environnemental - Priorités

Priorités élevées

- Étudier les options de financement à long terme pour la gestion de l'environnement
- Étudier des solutions afin de remédier aux défis de communication et liés aux responsabilités associés à la mise en oeuvre des mesures d'atténuation

Priorités moyennes

- Simplifier le processus d'examen environnemental
- Fournir les formations nécessaires sur le Processus et la gestion de l'environnement ainsi que de la formation spécialisée

Priorités additionnelles

- Accéder/développer de l'information de base
- Développer des plateformes régionales d'information pour favoriser le partage de l'information entre les communautés

Aller de l’avant

Ce que nous avons entendu au cours de ces sessions de mobilisation a éclairé:

- une discussion régionale ministérielle qui a eu lieu en juin 2018 concernant comment simplifier et améliorer le processus d’examen environnemental, conformément aux exigences de la *Loi sur l’évaluation des impacts* proposée.
  - Un plan de travail visant à résoudre les problèmes entendus est en cours d'élaboration
  - Le plan de travail sera partagé avec les communautés afin d’obtenir de la rétroaction
- une discussion plus large sur la manière de soutenir les capacités en matière de gestion de l'environnement dans les communautés

Initiative de gestion des déchets solides des Premières Nations

Contexte

- Le Budget 2016 a alloué 409 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer les efforts visant à améliorer la gestion des déchets dans les réserves

- Il y a environ 1 400 sites d'élimination des déchets à l'échelle nationale, la majorité étant des sites de déchets non gérés

- Environ 1 800 sites contaminés su sud du 60˚parallèle nord

Discussion

- Axée sur l'identification des priorités de la communauté pour les activités de gestion des déchets solides et autres activités de gestion des déchets
- Ce fut l'occasion de recueillir les premiers commentaires de la communauté sur cette initiative

Initiative de gestion des déchets solides des Premières Nations - Ce que nous avons entendu?

Priorités clés

- Financement stable pour l'exploitation, la surveillance et l'entretien des sites d'enfouissement
- Identification des sites d'enfouissement / Identification des sites d'enfouissement appropriés sur le plan géologique
- Adoption d'activités de réduction et de recyclage des déchets dans les collectivités ainsi que de programmes de réacheminement des matières dangereuses
- Accroître le soutien aux Premières Nations (programmes d'éducation et de formation)

Reconnaissance que les communautés des Premières Nations ne sont pas homogènes et ont diverses exigences en matière d'élimination des déchets

Information de contact

Isabelle Lévesque

Analyste, Direction de l'environnement
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
Services aux Autochtones Canada
isabelle.levesque5@canada.ca | Tel: 819.635.8746

Annexe: Processus d'examen environnemental (2014-2018)

Examen environnemental par niveau de revue

- Pour toutes les années, 90% des projets ont nécessité un examen mineur (c.-à-d. aucune analyse requise au-delà de l'analyse des risques)

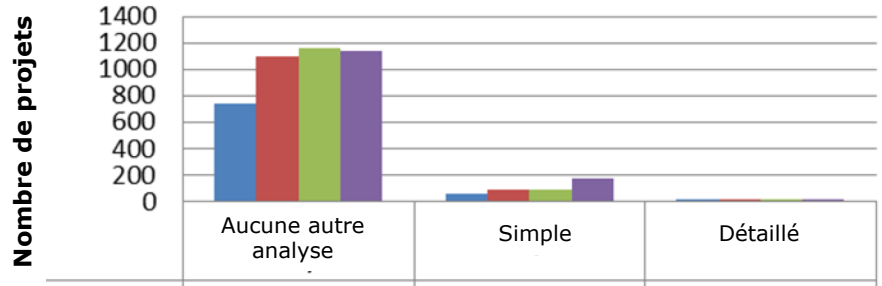

	Aucune autre analyse	Simple	Détaillé
2014-2015	744	54	1
2015-2016	1101	90	6
2016-2017	1161	90	3
2017-2018	1134	172	4

Examen environnemental par description
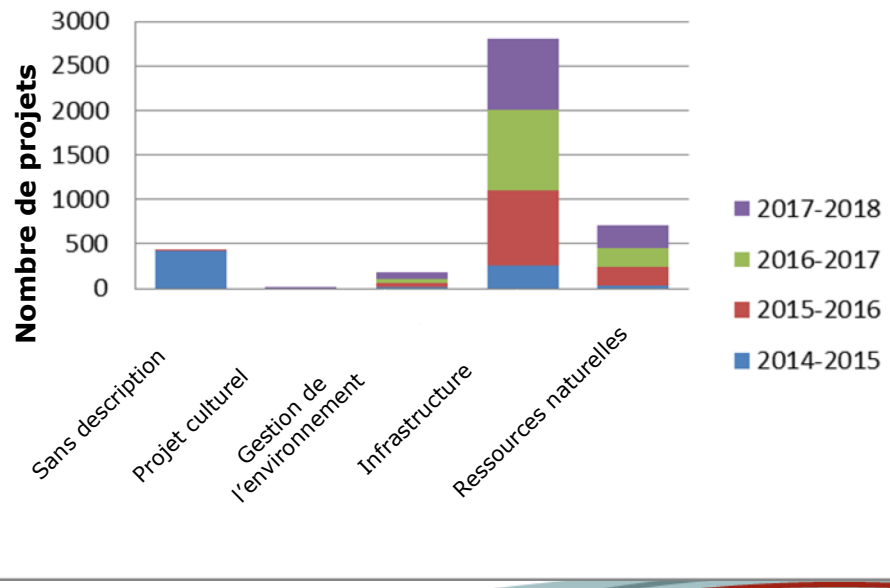
- Pour toutes les années, 68% des projets demandant un examen mineur ont été identifié comme étant des projets d'infrastructure